

Image not found or type unknown



## Facturation d'huissier indue

Par **vin82**, le **15/03/2011** à **11:48**

Bonjour,

j'ai demandé à un huissier de faire un commandement de payer à un locataire pour non paiement de loyer et non présentation d'assurance locative pour le bien loué.

Il m'avait pour cela donné la somme de 160 € (oralement, sans aucun devis présenté ni signé), et au final, me demande 220 € en me disant que la signification de non assurance est facturée en sus.

S'il me l'avait dit, je ne l'aurais pas demandée.

Je refuse de le payer pour cette somme supplémentaire, et lui demande de me rembourser de la différence (il m'a demandé une provision de 200 €).

Quels sont mes moyens de recours ?

en vous remerciant pour votre réponse